

PRESIDENCE DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL DES

CABINET MILITAIRE

CHANCELLERIE

_____) ECRET N° 78/353 DU 10 MAI 1978

Portant nomination à titre exceptionnel
dans l'Ordre du Dévouement Congolais.

(REGULARISATION)

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

- VU l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977,
- VU l'Ordonnance n° 035/77 du 28 Juillet 1977, relative à l'Exercice du Pouvoir Réglementaire ;
- VU le Décret 60/203 du 28 Juillet 1960, portant création de l'Ordre du Dévouement Congolais ;
- VU le Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant les modalités d'attributions du Dévouement Congolais ;

_____) E C R E T E :

ARTICLE 1er : Sont nommés à titre exceptionnel dans l'Ordre du Dévouement Congolais :

AU GRADE DE COMMANDEUR

Monsieur NGONO Emmanuel, U.J.S.C.
Monsieur AKELE Emmanuel - U.J.S.C.
Monsieur NZABA-BAKALA Barthélémy - U.J.S.C.
Monsieur LOUVOEZO-MAHOUKOU André - U.J.S.C.
Monsieur MILOUNGUI-DISSISSA Djibril - U.J.S.C.
Monsieur MBOUAYILA Pierre-Claver - U.J.S.C.
Monsieur IBARA Jean-François - U.J.S.C.
Monsieur OSSEBI-OKO Joseph - U.J.S.C.

AU GRADE D'OFFICIER

Madame YANDZA Jeanne - U.J.S.C.
Monsieur MADZOU Jean-Pierre - U.J.S.C.
Madame BABAKADIO Madeleine - U.J.S.C.
Monsieur MOUATEKE Charles - U.J.S.C.
Madame SOLLA Irene-Blandine - U.J.S.C.
Madame MIALOUNDAMA Pauline - U.J.S.C.
Madame GASSIERE Angélique - U.J.S.C.

ARTICLE 2 : Il ne sera pas fait application des dispositions du Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, en ce qui concerne le règlement des droits de Chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 10 MAI 1978